

JOURNAL PARLEMENTAIRE

# VOTRE DÉPUTÉE EN ACTION

PERRINE GOULET, Députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription de la Nièvre



“ *Je suis déterminée pour accompagner et soutenir la Nièvre. Nous avons les moyens de rayonner plus fort, plus haut et au-delà de nos frontières. Nos atouts ne manquent pas.* ”

REJOIGNEZ-MOI



*Perrine Goulet*

Députée 1<sup>ère</sup> circonscription de la Nièvre



# ÉDITO

A travers ce 3<sup>e</sup> numéro de mon journal parlementaire, je vous rends compte de mon travail comme je m'y étais engagée. Éluë en 2017, cela fait deux ans que je suis votre Députée, que je me bats chaque jour pour que notre territoire bénéficie des projets dont il a tant besoin pour son développement et son avenir.

J'ai conscience que la situation sur notre territoire, reste difficile pour beaucoup d'entre vous. C'est pourquoi, là où je suis, je fais le maximum. C'est un combat permanent. Je ne me résous pas à la fatalité car elle est source d'immobilisme. Mon travail de Députée, c'est du concret ! Il aura des effets positifs dans la vie de beaucoup d'entre vous :

- ▶ pour ceux qui ont fait le choix de la ruralité et qui bénéficieront rapidement d'un réseau internet à très haut débit grâce à la fibre optique,
- ▶ pour ceux, en urgence médicale, qui auront besoin d'une prise en charge rapide, la mise à disposition d'un hélicoptère sanitaire fera qu'aucun nivernais ne sera à plus de 30 minutes d'un service d'urgence,
- ▶ pour ceux qui pensent que les villes de notre département se meurent, le Gouvernement a retenu les villes de Cosne-sur-Loire et de Nevers pour déployer le plan « cœur de ville »,
- ▶ pour ceux d'entre vous qui m'ont interpellée pour apporter de vraies réponses sur l'Aide Sociale à l'Enfance et faire de ces enfants une priorité absolue. Je porterai une proposition de loi pour renforcer notre politique actuelle,
- ▶ pour ceux qui pensent que notre territoire est délaissé par les pouvoirs publics : les habitants de la Nièvre verront rapidement les réalisations du pacte de développement territorial pour revitaliser le territoire par la réduction des fractures et le renforcement des villes médianes ;
- ▶ pour ceux qui pensent que les habitants des villes comptent moins que les urbains, le projet de loi de finances a renforcé la solidarité entre les territoires. Ainsi pour 2019, les dotations aux collectivités augmentent et ont été de 191,89 euros par habitant alors que la moyenne française est de 164,30 euros.

## Mes engagements pris en 2017, je les tiens !

Sur le plan national, des indicateurs positifs tels que la baisse du nombre de demandeurs d'emploi, la relance de la croissance et de la consommation, nous permettent de renouer avec l'espoir.

Je mesure ce qu'il reste à faire, je m'y engage et j'irai jusqu'au bout. C'est le sens de mon engagement pour vous et pour notre territoire « La Nièvre », car je crois en nos ressources, en notre potentiel, aux femmes et aux hommes qui y vivent.

*Perrine Goulet, Députée de la Nièvre*

# RETOUR EN IMAGES



Échanges avec les habitants de La Celle-Sur-Nièvre.



Rencontre avec les élèves des lycées de la Ville de Nevers.



Aux portes ouvertes de l'entreprise COMAP.



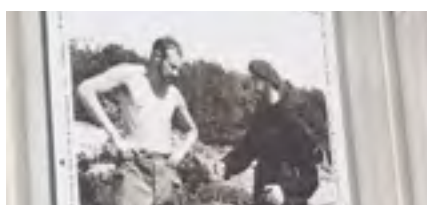
Visite de l'entreprise Sauvanet à Sully-la-Tour.



Madame Florence PARLY, Ministre des armées à l'Élysée, et Madame ARQUOUS à Fourchambault.



Fadila Khattabi est venue animer un atelier sur la réforme des retraites à Nevers en présence de syndicats, d'élus et de citoyens.



Échanges avec les compagnons de la communauté d'emmaüs, d'Emmaüs France et d'Emmaüs International.



Ateliers de sensibilisation à l'éco-citoyenneté au cours des vacances Châteauvert à Ouagne. En présence de Emmanuel Wargon, secrétaire d'État auprès de Sibeth Ndiaye, ministre de la Transition écologique et solidaire et porte-parole du gouvernement.





...ers pour leur remettre le Brevet d'Initiation Aéronautique.



Conférence dédiée aux déserts médicaux et numérique à Lucenay-lès-Aix.



Présentation des mesures pour le ministère du rapport de la mission ASE avec la ministre Nicole Belloubet.



Inauguration du Pôle Santé Sécurité au Travail, Médecine Préventive Inter Fonctions Publiques du centre de Gestion de la Nièvre.



Visite dans les vignobles de Pouilly mais aussi dans ceux des «Côteaux-du-Giennois».



Réunion du groupe de travail sur les violences conjugales dans le cadre du grenelle portée par la secrétaire d'État et Marlène Schiappa.



Initié par les conseils de quartier, entre la Ville et les habitants, le Printemps des quartiers a fleuri au Banlay le 15 mai dernier.



Présentation du rapport sur les crédits 2020 Sport, Jeunesse et Vie Associative en commission.

entreprise



Visite du chantier de régénération de la ligne de chemin de fer entre Montargis et la Charité-sur-Loire.



Intervention BFM TV sur les incidents de Rouen.



entre de manuelle ministre parole du



Inauguration de la 1ère tranche des travaux de l'avenue Pierre Beregovoy à Nevers.



Point sur le déroulé précis des faits de l'incendie à Rouen en commission d'information.

## REMISE DU RAPPORT MISSION AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

C'est au mois de mars 2019, que la Conférence des Présidents de l'Assemblée Nationale a décidé de créer, à ma demande, une mission d'information sur l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dont j'ai été nommée rapporteure.

La mission d'information a procédé à 33 auditions en commençant par une table ronde composée de plusieurs anciens enfants confiés à l'ASE, recueillant ainsi des témoignages qui resteront sans nul doute dans les mémoires et dans les cœurs, et qui honorent le courage et la dignité de ces jeunes femmes et hommes. Les auditions ont en outre permis d'entendre l'ensemble des acteurs concernés, qu'ils relèvent du champ institutionnel, associatif ou universitaire. La mission s'est déplacée dans deux départements, le

Nord tout d'abord puis la Seine-Saint-Denis, pour effectuer une série de visites « de terrain ». Ces visites ont été complétées, à titre individuel, par celles de membres de la mission, dans d'autres départements. Nous avons constaté avec regret « qu'il a parfois été difficile aux membres de la mission d'être accueillis par les conseils départementaux, ou de se rendre dans des foyers d'accueil ; ce manque de transparence peut laisser interrogatif ».

Cette mission a été animée par l'intérêt supérieur de l'enfant et a abouti à 18 propositions remises le mercredi 25 septembre à Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale. Le nombre « 18 » sonne comme une urgence. Trois d'entre elles sont considérées comme majeures par la Mission d'information :

**Je me suis battue pour mener cette mission avec un seul intérêt celui de l'enfant.**

**1#**

**Faire évoluer la gouvernance de la protection de l'enfance** notamment en nommant auprès de chaque préfet un référent « protection de l'enfance », sur le modèle des délégués des préfets pour la politique de la ville,

**2#**

**Améliorer la prise en compte de l'enfant dans la procédure judiciaire** notamment en rendant obligatoire la présence d'un avocat auprès d'un enfant quand une mesure d'assistance éducative ou de placement est envisagée,

**3#**

**Améliorer l'évaluation des informations préoccupantes :** référentiel unique sur tout le territoire et comprenant une analyse ethno-clinique (évaluation culturelle des relations entre les parents et les enfants), la santé et le handicap.

### Cette mission n'est pas complètement terminée.

Une de nos propositions a déjà été votée dans le projet de loi de finances de la sécurité sociale : la prise en charge d'un bilan de santé à l'entrée dans le dispositif de protection de l'enfance.

Cette mission n'est pas complètement terminée. Aujourd'hui je rencontre plusieurs ministres avec les membres de la mission d'information pour échanger sur nos propositions.

Récemment, j'étais auprès de Nicole Belloubet pour défendre nos propositions après propositions la présence d'un avocat pour chaque enfant, l'obligation de rechercher la solution « tiers digne de confiance » ; la mise en place d'une unité médico judiciaire dans chaque département ; la possibilité pour l'enfant d'être entendu seul avec la mise en place des conditions nécessaires à cette audition, la prise en compte de la notion d'incapacité... parentale pour les parents qui ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants mais qui ne les délaissent pas non plus.

Je me suis également rendue au Ministère de l'Intérieur pour insister sur deux points phares de la Mission

d'information : la nomination auprès de chaque Préfet, d'un référent dédié à « la protection de l'enfance » pour remettre de l'Etat dans cette politique décentralisée ; la nécessité de définir une vraie politique de prise en charge des Mineurs Non Accompagnés.

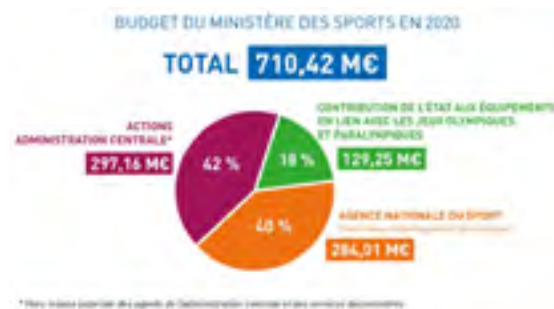
L'aide sociale à l'enfance aujourd'hui, c'est 101 départements et 101 politiques de protection de l'enfance. Force est de constater que de nombreux départements, comme le nôtre, ne respectent pas complètement les lois régissant la protection de l'enfance. Il faut aussi arrêter d'utiliser ces enfants pour faire de l'aménagement du territoire ou pour repeupler des communes en perte démographique.

Seul l'intérêt supérieur de l'enfant doit guider les choix que nous prenons pour eux. Il y a urgence à faire évoluer la protection de l'enfance pour garantir une égalité de prise en charge de ces enfants partout en France et leur donner toutes les chances de construire leur avenir.

Télécharger ou visionner le rapport en scannant ce QRcode.



## RAPPORT SUR LE BUDGET 2020 : SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE



Télécharger ou visionner le rapport en scannant ce QRcode



Le vendredi 8 novembre, je présentais dans l'hémicycle, mon rapport sur le budget 2020 pour le Sport, la Jeunesse et la Vie Associative.

Le budget d'intervention du sport est en **hausse de 9,8%**. Il contient également la reprise des financements des conseillers techniques et sportifs (CTS) et la montée en puissance de la préparation des jeux Olympiques.

En 2020, toutes les fédérations distribueront les subventions aux clubs en lieu et place de l'ex-CNDS. 29 fédérations ont expérimenté ce dispositif en 2019.

La mission « Sport, jeunesse et vie associative » traduit la volonté forte du Gouvernement de mettre en œuvre des politiques en faveur du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Les orientations stratégiques du Gouvernement pour 2020 en faveur de la jeunesse concernent notamment le déploiement du service national universel (SNU) sur la base du volontariat comme en 2019 et la poursuite de la cible de 150 000 jeunes par an en service civique à terme.

L'année 2020 verra la concrétisation et la consolidation des réformes engagées en 2019 qui ont débouché sur une nouvelle organisation institutionnelle du sport : l'agence nationale du sport co-pilotée par l'état, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les entreprises du secteur.

Elle verra également la prise en charge de nouvelles mesures : le sport santé à travers la labellisation de 100 maisons sport santé, la prise en charge de 500 parcours BPJEPS dans les CREPS, des bourses individuelles pour les athlètes de haut niveau, le soutien à la recherche sur la performance, le financement à des associations oeuvrant pour l'inclusion par le sport (en dehors des fédérations)...





**Tous les 3 jours, une femme meurt sous les coups de son compagnon.**

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, GRENELLE DIJON, LIVRE BLANC, RENCONTRE AVEC MARLÈNE SCHIAPPA SUR LE SUJET DES ENFANTS DANS LES VIOLENCES CONJUGALES

C'est le 3 septembre 2019 qu'a débuté le Grenelle des violences conjugales, autour de la Secrétaire d'état Marlène Schiappa. « L'égalité femme-homme » est l'une des grandes causes du quinquennat d'Emmanuel Macron. L'objectif de ce Grenelle est de mieux coordonner les services de l'état pour plus d'efficacité et pour empêcher ces actes criminels.

Cette thématique j'ai commencé à la travailler, il y a plusieurs mois et c'est dans ce cadre que je me suis entretenue avec Marlène Schiappa sur mes propositions, issues de mes rencontres avec les associations nivernaises. J'ai insisté sur la nécessité

- de casser le lien d'obligation alimentaire entre parents et enfants pour qu'aucun enfant dont l'un des parents a tué l'autre ni qu'aucun enfant placé plus de cinq ans dans sa jeunesse, ne soit obligé de payer un jour la dépendance du ou des parents concernés ;
- de laisser le libre choix au conjoint violenté de rester dans le logement conjugal ou de partir ;
- de n'autoriser la visite du parent violent aux enfants, que si les enfants en font la demande et sous surveillance ;
- d'installer une Unité Médico-Judiciaire (UMJ) dans chaque département et à temps plein ;
- de proposer un suivi psychologique gratuit pour les femmes violentées et les enfants témoins de ces violences ;
- de proposer aux plus jeunes une formation, dans le cadre de l'école, à la sensibilisation de l'éducation sans violence, et à la non violence entre enfants.

Je lui ai également fait part de l'initiative en cours dans notre département, qui permet à un médecin d'obtenir l'autorisation de la personne victime de violences, de communiquer les

coordonnées de cette personne violentée aux associations concernées pour l'accompagner même si elle n'est pas prête à porter plainte. Cette initiative pourrait être étendue auprès des forces de l'ordre lors de dépôt d'une main courante.

Dans le cadre de ce Grenelle, j'ai organisé le 3 octobre avec ma collègue, Fadila Khattabi, une journée régionale d'échanges à Dijon. Nous avons, auprès de la population, des acteurs de la Justice, des Forces de l'Ordre, de l'Éducation Nationale et des associations concernées, recueilli plusieurs témoignages et repéré les bonnes pratiques pour mieux lutter contre les violences conjugales et leurs impacts sur les enfants.

Un livre blanc retraçant toutes les propositions issues des 14 réunions régionales réalisées par les députés de la République en Marche, a été rendu à Marlène Schiappa le 5 novembre.

**Pour rappel, le numéro de téléphone « 3919 »** anonyme et gratuit, oriente et accompagne les victimes mais aussi les témoins, pour mettre fin au cycle des violences. Il nous invite tous à agir, pour ne rien laisser passer. Mais en cas d'urgence c'est la police et le 17 qu'il faut appeler !

Le Grenelle s'est terminé le 25 novembre, lors de la Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes. Une femme décède tous les 2,5 jours sous les coups de son conjoint ou ex conjoint. Cette situation est insoutenable et intolérable. Je pense à ces familles, ces enfants dont la vie sera bouleversée à jamais. Il y a urgence. Le Gouvernement agit. Agissons avec lui.



Télécharger ou visionner le carnet de propositions

## COLLOQUE FUGUE



**Le mercredi 16 octobre**, j'ai été invitée par la Fondation de Droit à l'enfant pour intervenir à leur colloque annuel. Le thème, cette année, était : la fugue, espace de mise en danger. Comme vous le savez, je suis très sensible à tout ce qui touche aux enfants, à nos enfants. J'ai la volonté de faire de l'ENFANT une priorité absolue, que tous soient au cœur de nos préoccupations afin de leur donner un avenir et l'égalité des chances, principe fondateur de notre République.

Je suis forcée de constater que les acteurs qui agissent, associations de parents, fondations, structures d'accueils et leur personnel, doivent être davantage accompagnés et soutenus. J'ai profité de cette occasion pour partager une série de propositions, que je ferai prochainement aux ministres concernés, comme le suivi psychologiques des enfants et leurs parents à leur retour, la reconnaissance du statut de victime pour les parents d'enfants disparus ; le renforcement des liens avec les forces de l'ordre ou encore le nécessaire développement de la notoriété du numéro de téléphone : **le 116 000 qui doit être connu de tous.**

## EN BREF CAMPUS NUMÉRIQUE

Comme s'y était engagé le gouvernement dans le cadre du pacte territorial pour la Nièvre, l'un des 13 premiers campus numériques connectés de notre pays a été inauguré à Nevers.

C'est une chance pour nos jeunes qui ont un taux de poursuite d'études inférieur à la moyenne nationale d'accéder à l'enseignement supérieur tout en restant dans la Nièvre.

Le Campus Numérique est une des réponses possibles pour permettre à nos jeunes de poursuivre des études supérieures en restant dans la Nièvre à travers un dispositif d'enseignement à distance (60 formations sont proposées) tout en ayant un accompagnement renforcé.

## DÉDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP

Je suis fière d'appartenir à un gouvernement qui a offert à 300 000 élèves de CP et de CE1 de l'éducation prioritaire un suivi exceptionnel dans des classes dédoublées.

Grâce à l'engagement de tous, nous avons initié une politique d'égalité des chances pour que chaque enfant ait la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) pour poursuivre sa scolarité.

Dans notre territoire, les écoles de Nevers et de Cosne sur Loire, en quartier politique de la ville, en bénéficie. L'année dernière j'étais allée voir les élèves et les enseignants des CP de Pierre Brossolette à Nevers et cette année j'ai rendu visite à ceux de CE1 à Pierre et Marie Curie à Cosne Sur Loire. Les premiers résultats des évaluations montrent une réussite de ce dispositif que nous devons consolider grâce à l'instruction obligatoire à 3 ans et l'allègement des classes de grande section de maternelle. Notre pays a besoin, plus que jamais, d'une École de la République qui réussisse.

Comme l'a souligné le Ministre de l'Éducation Nationale « L'École doit pleinement assumer les défis de notre époque : le défi de l'égalité des chances, le défi du bien-être au travail des personnels et le défi environnemental ».

## L'OFFRE NUMÉRIQUE POUR LA NIÈVRE



Notre département de la Nièvre doit disposer d'un Internet de qualité car c'est fondamental pour notre désenclavement et une priorité pour notre développement économique.

C'est pourquoi dès le départ j'ai soutenu l'offre SFR qui venait compléter le déploiement d'Orange et de Nièvre numérique pour qu'aucun territoire ne soit oublié et que les Nivernais puissent bénéficier d'une couverture satisfaisante avec un calendrier de déploiement raccourci selon les engagements du Président de la République, pendant la campagne présidentielle de 2017.

## L'AGENDA RURAL, UNE CHANCE POUR LA NIÈVRE

Vendredi 20 septembre, Édouard Philippe, Premier ministre, a présenté l'Agenda Rural du gouvernement. **Cet agenda comprend 173 mesures**, pour soutenir les petits commerces et la jeunesse dans nos territoires parfois frappés par un sentiment d'abandon, comme je peux l'entendre lors de mes rencontres dans notre département. Je crois sincèrement que cet Agenda est une chance pour la Nièvre car il vise entre autre à :

- Encourager la création de commerces dans les communes de moins de 3 500 habitants, en ouvrant pour les municipalités des possibilités d'exonérations fiscales
- Créer 1 000 cafés pour refaire du lien dans les villages
- Permettre à 40 000 personnes résidant dans les territoires ruraux d'être bénéficiaires des dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE) d'ici la fin du quinquanat, contre 28 000 aujourd'hui
- Déployer en 2020 une plateforme regroupant les services offerts aux jeunes au niveau national (comme le permis à 1 euro) et local (cartes de réduction pour les transports...),
- Créer 15 000 services civiques dans les territoires ruraux
- Ouvrir une centaine de campus connectés à terme, aujourd'hui 13, dont un à Nevers, ont été ou vont être inaugurés, permettront de poursuivre des études supérieures à distance avec un accompagnement renforcé
- Ouvrir 200 micro-folies, tiers-lieux culturels innovants, à minima, dans les territoires ruraux
- Créer 150 tiers-lieux dans les territoires ruraux, sur les 300 prévus dans le cadre du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens

Il s'agit bien d'une première car jamais auparavant un plan aussi large n'avait été établi pour les territoires ruraux. Dans un monde où vitesse et précipitation se télescopent trop souvent, je suis convaincue que la ruralité reste une chance.



## L'OFFRE SANTÉ POUR LA NIÈVRE



**Aucun habitant du territoire ne doit se trouver à plus de 30 minutes d'un service d'urgence (SMUR) d'où l'importance d'une offre médicale hélicoptérée.**

Cela faisait plusieurs années que les élus du territoire se battaient pour l'obtenir, sans succès. Notre travail (les 2 parlementaires et la sénatrice) auprès du ministère de la santé et la volonté de ce gouvernement permettront de voir voler début 2020. **C'est un coût de fonctionnement d' 1,5 millions d'euros par an que l'état supportera pour améliorer l'accès aux urgences dans notre territoire.**

Selon l'environnement géographique de l'hôpital, le type de population qui fréquente les urgences est différent. Son rôle est primordial dans un territoire rural comme le nôtre. L'heure d'arrivée des patients et leurs pathologies étant impossibles à prévoir, un service d'urgences se doit d'être très bien organisé et l'esprit d'équipe particulièrement présent : les professionnels de santé doivent réagir rapidement et efficacement en toutes circonstances.

### Ma Santé 2022

La ministre propose également des pistes à explorer ou à mettre en œuvre pour améliorer la prise en charge médicale des nivernais comme la télé-consultation, la prise en charge des soins non-programmés pour désengorger les services des Urgences, le temps partagé des praticiens entre les hôpitaux et les villes, l'obligation pour les jeunes médecins d'effectuer un stage dans nos territoires pour qu'ils les découvrent afin, peut être, de leur donner envie de s'y installer à la fin de leurs études.

### Grève des urgences

Force est de constater que la pénurie de praticiens fragilise l'organisation des services publics de santé. Notre département n'est pas exempt de ce phénomène.

Après avoir rencontré le personnel gréviste des urgences de Nevers, je suis allée le 3 octobre rencontrer Mr Pribille directeur de l'Agence Régionale de Santé à Dijon pour défendre de nouveaux moyens humains (infirmiers, aide-soignants et brancardiers) et matériels (pour sécuriser le service). Nous avons également échangé sur la non application du décret de plafonnement des rémunérations des intérimaires qui grèvent le budget de l'hôpital de Nevers et sur la possibilité de faire des formations de pratiques avancées à Nevers afin d'ouvrir aux infirmières cette possibilité de formation sur place.

### 1 an du CPP

Il y a un an à Cosne sur Loire était créé le centre périnatal de proximité pour assurer des consultations gynécologiques et de sages-femmes nécessaires au suivi pré et postnatal des femmes enceintes, des cours de préparation spécifique à la naissance et à la parentalité ainsi que des enseignements aux soins aux nouveau-nés, des interruptions volontaires de grossesses médicamenteuses, des consultations pédiatriques et des consultations d'éducation à la santé et la prévention. Ce Centre propose une offre complète de soins ambulatoires de proximité.

Pour compléter la prise en charge des femmes enceintes, le projet de loi de finances de la sécurité sociales pour 2020 propose aux femmes habitant à plus de 45 minutes d'une maternité, de prendre en charge le transport et l'hébergement à proximité dans les jours précédant l'accouchement.

Les nivernais ont le droit à des soins de proximité et de qualité. C'est ce pourquoi je me bats chaque jour.

## EN BREF

### ACTION CŒUR DE VILLE

Le dispositif « Action cœur de ville » a retenu les villes de Nevers et de Cosne-Sur-Loire. Il répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants et conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire. Je tiens particulièrement à l'axe mobilités dans ce programme.

Le plan « Action cœur de ville » mobilise 5 milliards d'euros sur 5 ans pour redynamiser les centres villes.

### LE PACTE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le pacte de développement territorial signé entre l'Etat et les acteurs du département et de la région concrétise des actions prioritaires pour notre territoire. Notre département de la Nièvre est un département rural de faible densité (32,2 habitants/km2). S'il connaît de nombreuses difficultés, il a de nombreux atouts : des conditions de vie facilitées par l'absence de grande concentration urbaine, un environnement préservé, un maillage routier et ferroviaire de qualité.

**Le Pacte de développement territorial c'est une feuille de route partagée autour de 4 objectifs clairement fixés :**

1. **Revitaliser le territoire par la réduction des fractures et le renforcement des villes médianes ;**
2. **Donner sa chance à la jeunesse ;**
3. **Renforcer les filières structurantes comme l'agriculture, le bois ou l'automobile**
4. **Valoriser l'attractivité touristique et culturelle.**

### LE PASS CULTURE

« Le dispositif du Pass Culture s'élargit au département de la Nièvre. Ma demande a été entendue par Franck Riester, Ministre de la Culture ».

#### Le Pass Culture c'est quoi ?

Le Pass Culture est un dispositif permettant aux jeunes de 18 ans, quels que soient leurs origines sociales, leurs revenus ou leurs lieux de résidence d'accéder à la culture ou de diversifier leurs pratiques. Cette enveloppe de 500 euros permet d'accéder à différentes offres culturelles (concert, théâtre, pratique artistique, jeux vidéos, livres)...

Il apporte également aux acteurs culturels du territoire un nouveau canal de communication. D'ailleurs des spectacles récents se déroulant dans la Nièvre ont pu être proposés à nos jeunes nivernais.

#### Comment ça marche ?

Le pass culture est une application web et mobile téléchargeable gratuitement. Elle permet de révéler et de relayer les possibilités culturelles disponibles à proximité grâce à la géolocalisation.

Accéder au Pass Culture



# LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

aura lieu au **cinéma Mazarin**  
**le 20 décembre 2019**  
à **18h30 à Nevers**



Pour la nouvelle année, nous vous souhaitons inspiration et ambition, de nouvelles idées et la concrétisation de vos projets. Toute mon équipe et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020.



## Les dossiers que je défends auprès des ministères pour faire avancer notre territoire : **La Nièvre**

### DOSSIERS EN COURS :

- ▶ Déblocage des crédits pour la finalisation des travaux de la RN7 auprès du Premier Ministre et de la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
- ▶ Obtention d'effectifs supplémentaires pour les services pénitentiaires de la prison de Nevers auprès de la Garde des Sceaux,
- ▶ Soutien des entreprises en difficultés auprès des services de Bercy,
- ▶ Obtention de crédits pour le point conseil budget de l'UDAF auprès de la Secrétaire d'État et auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé
- ▶ Soutien du projet de l'hôpital Pierre-Lôo et de sa dotation financière auprès de la Ministre de la Santé.

### DOSSIERS BIEN ENGAGÉS :

- ▶ Renforcement d'effectifs et déblocages de postes d'Officiers de Police Judiciaire et policiers sortie d'école auprès du ministre de l'Intérieur,
- ▶ Déploiement du pass culture pour les nivernais auprès du ministre de la Culture,
- ▶ Blocage du projet de carrière avec les élus de Pouilly, St Andelain et la sénatrice auprès de la ministre de la Transition Ecologique et Solidaire,
- ▶ Obtention d'une subvention pour le championnat européen de canoë à Decize auprès de la ministre des Sports.

## Lancement du Conseil de Circonscription

Vous souhaitez rejoindre le Conseil de la 1<sup>ère</sup> Circonscription de la Nièvre ?

Afin de se porter candidat, il vous suffit d'accéder à la page ci-dessous :

[www.perrinegoulet.fr/conseildecirconscription](http://www.perrinegoulet.fr/conseildecirconscription)

Plus d'informations me contacter à [perrine.goulet@assemblee-nationale.fr](mailto:perrine.goulet@assemblee-nationale.fr).

Vous serez ensuite prévenu par mail si votre candidature a été retenue.

A très bientôt  
Perrine Goulet,  
Députée de la Nièvre.

**Scannez & découvrez !**



*Faites entendre votre voix à l'Assemblée nationale !*

## Pour me contacter

[perrine.goulet@assemblee-nationale.fr](mailto:perrine.goulet@assemblee-nationale.fr)

### EN CIRCONSCRIPTION

31 rue Gambetta  
58000 Nevers

03 86 21 95 65

### À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

101, rue de l'Université  
75355 Paris 07

01 40 63 76 87



*Perrine Goulet*

Députée 1<sup>ère</sup> circonscription de la Nièvre